

# Projet d'établissement

## MULTI-ACCUEIL DE LANDÉDA

### Mairie de Landéda

61 ti korn  
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h  
accueil@landeda.fr  
T 02 98 04 93 06  
F 02 98 04 92 24

# SOMMAIRE DU DOSSIER

1.	LE PROJET SOCIAL.....	3
1.1.	PREAMBULE.....	3
1.2.	DIAGNOSTIC INITIAL OPERE EN 2007.....	3
2.	LE PROJET EDUCATIF ET SA MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE.....	6
2.1.	LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT.....	6
2.1.1.	Le respect du rythme propre de développement.....	7
2.1.2.	La mise en place de repères.....	16
2.2.	L'AUTONOMIE DE L'ENFANT.....	18
2.2.1.	Au niveau de l'éveil.....	18
2.2.2.	Au niveau des soins.....	20
2.3.	LA SOCIALISATION.....	21
2.3.1.	Les étapes.....	22
2.3.2.	Les règles de vie collective à la halte.....	22
2.3.3.	Les prés requis souhaitables pour l'enfant pour l'entrée à l'école.....	23
2.3.4.	L'accueil des enfants porteurs de handicap.....	24
2.4.	LES OUTILS DE TRAVAIL DES PROFESSIONNELLES.....	25
2.4.1.	La verbalisation.....	25
2.4.2.	L'observation.....	27
3.	LES COMPETENCES MOBILISEES.....	29
3.1.	L'EQUIPE EDUCATIVE.....	29
3.2.	ORGANIGRAMME SIMPLIFIE.....	Erreur ! Signet non défini.
4.	PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION A LA VIE de L'ETABLISSEMENT.....	29
5.	RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS.....	30

## 1. LE PROJET SOCIAL

### 1.1. PREAMBULE

L'ouverture de la structure en 2007, est le résultat d'une enquête de terrain opérée par l'association Epal, à la demande de la commune de Landéda.

Le résultat de cette enquête, proposée ci-dessous, est à l'origine du choix de proposer une organisation initiale sur 3 jours et demie d'ouverture en fonctionnement halte-garderie.

Dès l'origine du projet et la mise en évidence de la pertinence d'un service d'accueil collectif petite enfance sur la commune, cette dernière a souhaité que l'établissement puisse accueillir à moyen terme une structure multi-accueil.

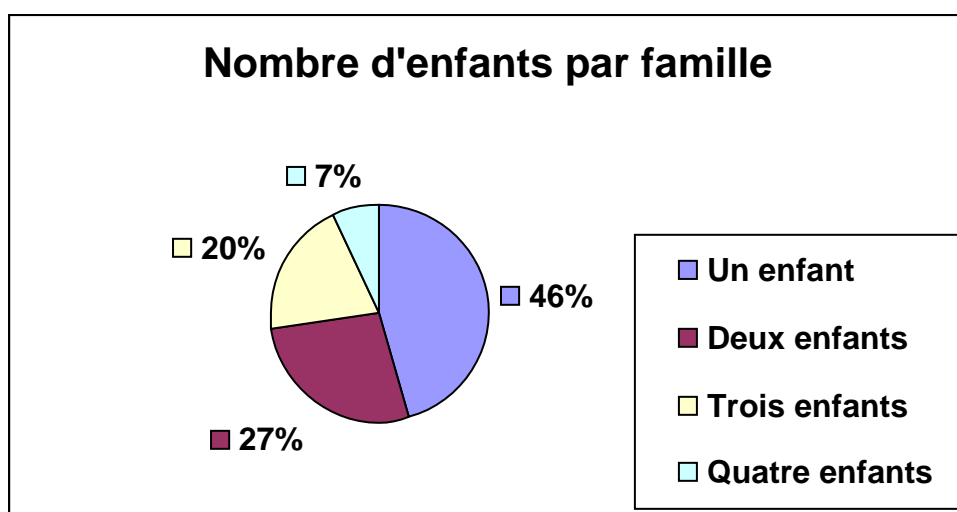
La transformation de la halte-garderie en multi-accueil viendrait enrichir les besoins en modes d'accueil sur la commune et compléter l'offre de service existante sur le territoire de la Communauté de Communes des Abers. En effet les communes voisines de Lannilis et Plouguerneau sont déjà dotées de structures multi-accueils, mais la quasi-totalité des places sont « réservés » à leurs résidents.

En septembre 2018, le conseil municipal a décidé d'engager la société Socioscope afin d'accompagner la municipalité dans l'élaboration formalisée d'un projet politique enfance jeunesse, en garantissant à la fois la cohérence des complémentarités mais aussi le respect des identités de chacun et le cadre plus global de la politique municipale. Pour ce faire, un état des lieux a été dressé par la Société après avoir rencontré l'ensemble des acteurs de l'enfance jeunesse (professionnels, associations, parents...).

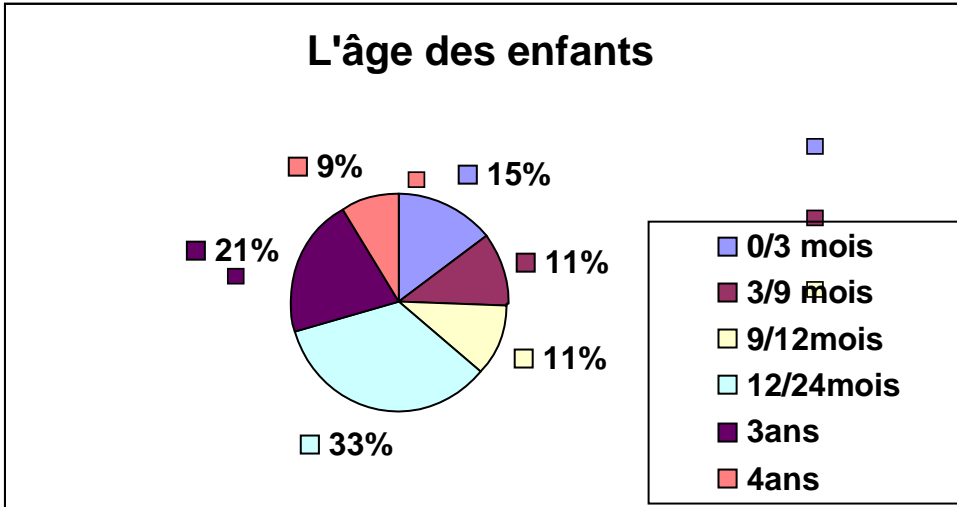
Suite au diagnostic et au schéma directeur qui en découle, la municipalité souhaite mettre en œuvre une politique enfance jeunesse. La première étape étant la municipalisation du multi-accueil au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 1.2. DIAGNOSTIC INITIAL OPERE EN 2007

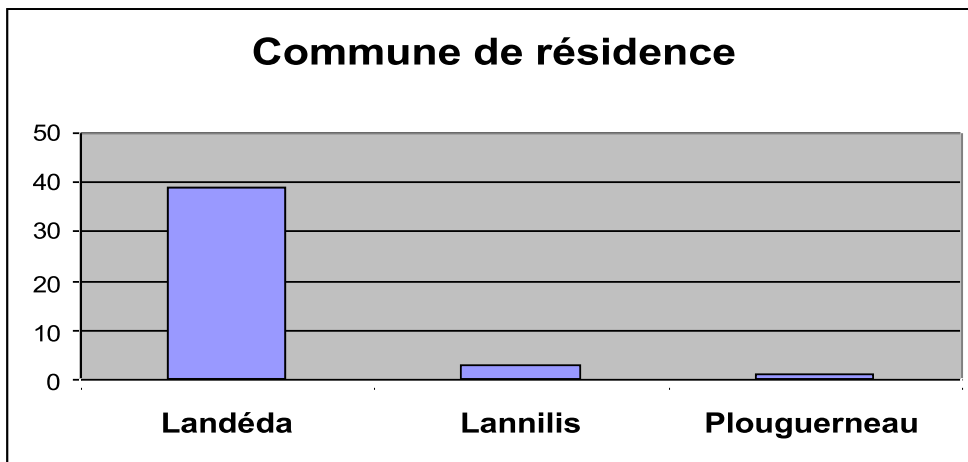
*44 familles sont en demande d'utilisation du service halte-garderie sur 76 familles qui ont répondu au questionnaire.*



*On peut noter que majoritairement les sollicitations viennent des jeunes familles, ayant un enfant.*

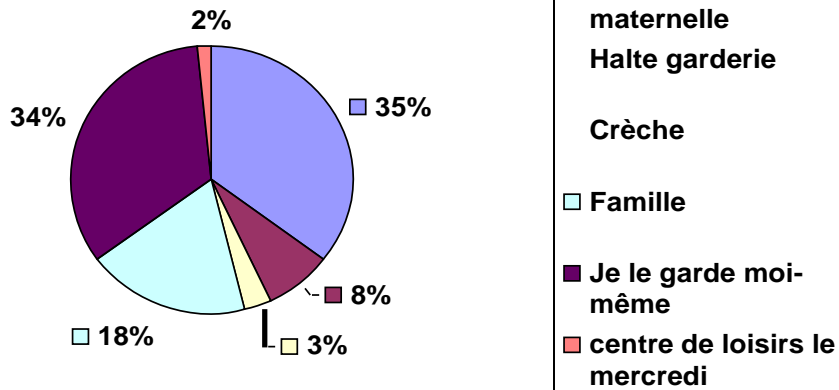


*Il est intéressant de souligner la part importante (54%) des enfants de 1 à 3 ans qui pourraient être accueillis à la halte-garderie, dans la mesure où les parents envisagent l'utilisation de la structure pour leurs enfants. Parallèlement les plus jeunes (0.9 mois) représentent quant à eux 26% des demandes.*



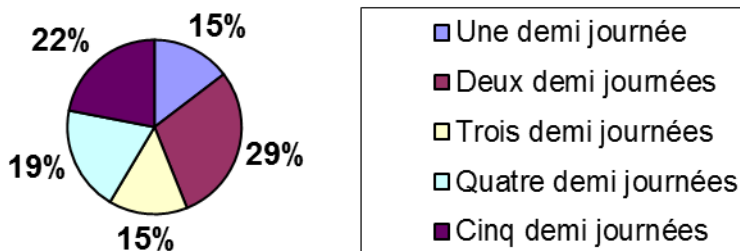
*La très grande majorité des demandes concerne la commune de Landéda.*

## Les modes de garde utilisés



Les demandes d'utilisation de la halte-garderie émergent des familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants ou les font garder par une assistante maternelle.

## nombre de demi journées d'utilisation par famille



Les demandes les plus importantes se situent sur 2 demi-journées, puis viennent ensuite des demandes sur 5 demi-journées.

## 2. LE PROJET EDUCATIF ET SA MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique du multi-accueil constitue l'outil de travail de l'équipe éducative. Ce n'est pas un projet figé, il évoluera au fil du temps, en fonction des enfants accueillis, des remises en question des professionnelles et des réajustements opérés. Ce document de travail pose les bases de l'action éducative des professionnelles auprès des enfants et des familles accueillis.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- ✓ Favoriser le bien-être de chaque enfant durant son temps de présence dans l'établissement,
- ✓ Favoriser le plaisir de faire seul, l'autonomie de chaque enfant,
- ✓ Favoriser la socialisation.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ainsi que les grands thèmes qui les lient seront décrits dans ce document.

### 2.1. LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. Notre rôle est donc de créer une sécurité affective qui permette à l'enfant et à ses parents de se sentir respectés et considérés dans la collectivité. C'est un travail quotidien, où pas à pas enfants, parents et professionnelles feront un bout de chemin ensemble dans l'intérêt de l'enfant accueilli. La qualité de la relation avec les parents est primordiale pour que s'instaure une confiance mutuelle et que chacun puisse trouver sa place.

#### La sécurité affective :

Elle est le préalable indispensable à toute relation de qualité, sans laquelle l'enfant ne pourra profiter pleinement de ce temps passé à la halte. Un bon accueil de l'enfant ne peut exister sans la prise en compte de la relation triangulaire « parent-enfant-professionnelle ». C'est grâce à la confiance que les parents accordent à la structure d'accueil que l'enfant pourra s'investir dans la relation avec les professionnelles et accepter la séparation.

Quel que soit l'âge de l'enfant, cette séparation doit être préparée. Une « bonne séparation » c'est l'acceptation des deux parties de bien vivre éloignée l'une de l'autre pendant un temps donné.

La période d'adaptation permet de faire connaissance avec l'enfant et ses parents. Avec les parents, nous apprenons peu à peu à connaître et à comprendre cet enfant, ses besoins fondamentaux et personnels.

Cela passe par des choses concrètes et des petits détails : comment il aime être couché, ce qui lui permet de s'endormir facilement, s'il veut se reposer ou jouer, l'objet qui l'intéresse le plus actuellement, ce qu'il aime regarder ou toucher, manipuler, comment le consoler...

Cette période d'adaptation s'établit avec les parents et se module en fonction des besoins de chaque enfant. Néanmoins, un temps minimum sera imposé :

- Une heure le premier jour avec le ou les parents pour faire connaissance
- Une demi-heure seul sur un temps de jeu, le deuxième jour qui sera prolongée suivant le comportement de l'enfant (pleurs, difficulté de séparation...).

- Une période d'une heure le troisième jour.

Le multi-accueil représentant pour certains, le lieu de la première séparation d'avec maman et papa, le temps de présence de l'enfant pendant l'adaptation sera modulé en fonction de son comportement.

Nous serons donc là pour les accompagner à vivre au mieux cette étape.

Deux professionnelles accueillent les enfants dès 8h00. Ce moment est très important pour l'enfant, le parent et l'équipe. C'est le premier contact qui s'établit, cela se passe dans la salle d'activités. Un sourire, des bras tendus, de la disponibilité sont appréciés par tous. De ce moment peut dépendre tout le déroulement de la « journée ». Les parents feront part à l'équipe des événements particuliers et des consignes éventuelles pour la journée.

Faire en sorte que l'enfant se sente bien à la halte, qu'il prenne plaisir à y venir est pour nous un objectif primordial.

Les moyens mis en œuvre pour favoriser le bien-être de l'enfant :

### 2.1.1. Le respect du rythme propre de développement

#### ✓ Le sommeil

Le rythme de vie de l'enfant joue un rôle important sur son développement et son épanouissement. Chez l'être humain, le rythme biologique de base repose sur l'alternance de la veille et du sommeil. A la naissance, le nouveau-né ne dispose d'aucun repère temporo-spatial, son biorythme n'est pas encore organisé.

Le rôle de la mère est fondamental dans les premiers mois qui suivent la naissance. En rythmant sa journée par les soins réguliers apportés, elle va aider l'enfant à trouver son propre rythme.

Le respect de ce rythme impose une organisation donnant priorité aux besoins spécifiques de l'enfant.

Le sommeil se déroule sur un cycle d'environ 2 heures. Dans chaque cycle, on distingue une période d'endormissement, une période de sommeil lent et une période de sommeil paradoxal.

La phase d'endormissement se manifeste par :

- des bâillements
- un relâchement du tonus musculaire et des paupières.

Le sommeil lent permet la fabrication d'anticorps et la sécrétion de l'hormone de croissance. Il est réparateur de la fatigue physique.

Le sommeil paradoxal est réparateur de la fatigue psychique, il joue un rôle important dans la maturation cérébrale et l'élaboration du processus de la mémoire.

Les phases de sommeil d'un nouveau-né sont rythmées par les repas : l'enfant se réveille pour manger. Progressivement, les phases de sommeil vont s'allonger la nuit et des moments d'éveil plus longs vont apparaître au cours de la journée.

Il est essentiel de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant et de proposer à chacun de

bonnes conditions d'endormissement.  
Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter à la vie collective.

Le coucher représente une séparation, une rupture avec l'environnement, la peur de l'obscurité, la peur d'être seul.... L'enfant recherche alors des conditions de confort, de calme, de sécurité.

Dans ce temps particulier, il est important de mettre en place des rituels qui rassurent les enfants. L'enfant peut avoir une appréhension à se coucher, à quitter l'entourage affectif et sécurisant. Il a peur de se sentir isolé, ce qui crée un état de tension et des difficultés d'endormissement.

La professionnelle est disponible et organisée pour prendre en charge chaque enfant de manière individualisée. Ainsi, chacun bénéficie de l'attention et la reconnaissance de l'adulte, ce qui est rassurant et réconfortant pour se reposer.

Elle veille à le rassurer en respectant ses habitudes d'endormissement (position corporelle, objets personnels, peluche, suce, berceuse...).

De plus, pour les enfants qui restent à la halte toute la journée, la sieste marque une pause importante entre la matinée et l'après-midi.

L'enfant fatigué de sa matinée, va pouvoir trouver un lieu, un temps, une ambiance lui permettant de se ressourcer et de récupérer. La sieste constitue pour l'enfant, une petite parenthèse dans le temps où il peut se poser un moment, se retrouver avec son doudou pour dormir et...grandir. C'est aussi un précieux moment pour le groupe d'enfants qui a besoin de retrouver le calme.

La sieste débute par le coucher des enfants dans une chambre qui aura été préalablement aérée.

La professionnelle installe tranquillement chaque enfant avec son ou ses doudous et la suce pour celui qui en possède une, puis elle accompagne certains endormissements et surveille le sommeil de chacun.

De même que l'on couche chaque enfant de façon individuelle et en respect avec son propre besoin, le lever se fait de façon progressive en fonction des réveils de chacun. Aucun enfant n'est réveillé.

Chaque enfant qui se réveille est accueilli dans le calme, on le rhabille doucement et il peut ensuite rejoindre la salle d'activités et jouer librement.

### ✓ L'alimentation

Le nourrisson et le jeune enfant ont des besoins particuliers en matière d'alimentation. L'adulte doit répondre de façon adaptée aux besoins vitaux de l'enfant.

Se nourrir, boire et manger, permet de satisfaire un double besoin nutritionnel :

- Apport de nutriments qui apportent de l'énergie,
- Apport d'éléments indispensables pour sa construction et son fonctionnement.

Les aliments, par le biais de la digestion, vont se transformer en nutriments. On distingue les macronutriments (protéines, lipides, glucides) et les micronutriments (vitamines et minéraux).

#### Le rôle des protéines :

Ce sont les constituants fondamentaux de tous les tissus vivants. Ce sont les éléments bâtisseurs pour la construction et l'entretien des muscles et des os, pour la fabrication des hormones, des anticorps et des enzymes.

On les trouve dans la viande, l'œuf, le poisson et les produits laitiers.



### Le rôle des lipides :

On les trouve dans les graisses, les produits laitiers. Ils fournissent l'énergie nécessaire à la croissance et au fonctionnement des organes. Ils sont essentiels pour la composition des membranes cellulaires et la constitution des neurones. Ils ont également un rôle de transporteur des vitamines (A, D, E).

### Le rôle des glucides :

Ils servent à produire l'énergie musculaire. On les trouve dans les fruits, le riz, les pâtes, les céréales, le pain, les légumes secs....

Une alimentation variée couvre les besoins nécessaires en vitamines (supplément de vitamines D jusqu'à la croissance) et en minéraux. Les besoins sont accrus à certaines périodes : les enfants ont besoin de calcium et de fer en période de croissance. Aucun aliment n'est assez complet pour couvrir tous les besoins, il faut donc varier l'alimentation.

De plus, l'eau est indispensable pour éliminer les déchets. La quantité est variable mais le besoin de boire augmente quand il fait chaud, en cas de fièvre ou de diarrhée par exemple. Il est préférable de donner à boire à l'enfant une eau de source peu minéralisée.

La diététique spécifique de l'enfant tient compte de l'immaturité de sa fonction digestive. Le nourrisson est inadapté pour avaler une alimentation non homogène, il faut donc lui apporter une alimentation liquide puis une alimentation mixée puis en morceaux. C'est en fonction de son développement physiologique que l'alimentation de l'enfant se transformera petit à petit. La nécessité de la maturation physiologique (digestive et neurologique) impose à l'adulte d'être toujours très progressif dans les changements de régime ou de rythme de repas.

Tant en terme relationnel qu'en terme nutritionnel, l'alimentation idéale du nourrisson est le lait maternel. La période de sevrage intervient généralement au moment où la maman reprend son activité professionnelle. Cette période est un moment délicat de la vie du nourrisson. Elle doit s'effectuer en douceur et être accompagnée par les professionnelles de la structure d'accueil en lien avec la maman.

### Chaque enfant a son rythme alimentaire propre.

Des rations théoriques sont calculées en fonction du poids de l'enfant, mais les repas peuvent tout à fait être irréguliers dans le temps et les quantités prises à chaque biberon peuvent être variables.

Les rythmes alimentaires de l'enfant doivent être respectés. L'enfant se nourrira en fonction de son besoin, quand il en éprouvera le désir.

L'assurance d'une alimentation satisfaisante repose sur différents facteurs observables, vis-à-vis desquels la professionnelle doit être particulièrement attentive :

- Le comportement de l'enfant (pleurs, refus, opposition, absence de période de repos serein...)
- La présence de troubles digestifs (vomissement, diarrhée...)
- L'évolution de la courbe de poids.

Jusqu'à 4 mois, l'enfant se nourrit de lait maternisé 1<sup>er</sup> âge. Le passage au lait maternisé 2<sup>ème</sup> âge s'effectue au cinquième mois et correspond souvent au début de l'alimentation diversifiée : le lait ne sera plus le seul élément de l'alimentation de l'enfant.

Cette transition doit se faire progressivement afin que l'organisme s'adapte à cette nouvelle alimentation et que l'enfant se familiarise au nouveau goût proposé. Il s'agit alors de faire découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles textures à l'enfant, ce qui permet des échanges nouveaux entre la mère, le père et l'enfant.

Cela doit se faire, de préférence, au cours d'une période sécurisante pour l'enfant (ne pas introduire un nouvel aliment s'il est malade, commence la halte...), dans le plaisir et la confiance. La professionnelle peut suggérer au parent les moments propices pour l'introduction de toute nouveauté. C'est en observant les réactions au cours des repas que l'on pourra ou non proposer de modifier un régime alimentaire, en augmentant les quantités par exemple.

Produits laitiers, fruits, légumes, viande, poisson et œuf apparaissent de façon souple et progressive dans l'alimentation de l'enfant. Vers 12 mois, l'enfant peut se nourrir de façon à peu près similaire à l'adulte. La consommation de lait doit rester encore importante (au moins 500 ml par jour).

Les 4 repas proposés à l'enfant devront systématiquement prendre en compte le nécessaire équilibre entre les différents groupes d'aliments : produits laitiers, viande/œuf/poisson, végétaux frais, féculents, produits sucrés, corps gras.

L'alimentation doit être source de plaisir pour l'enfant. Le repas est un moment important qui répond avant tout à une tension physiologique créée par la faim, mais qui procure aussi du plaisir, autant par la satisfaction d'un besoin, que par le goût des aliments donnés au contact proche et chaleureux d'un adulte connu et attentif.

Au moment du repas, il est important que l'adulte et l'enfant soient confortablement installés, qu'ils aient un confort physique.

- Le bébé prend son biberon dans les bras de l'adulte.
- L'enfant est installé dans une chaise haute et la professionnelle est face à lui, disponible et à l'écoute de ses besoins, ses manifestations. Elle verbalise ce que l'enfant mange et ses réactions. Les mouvements de l'enfant restent libres pour respecter toute envie d'aller vers l'assiette ou la cuillère.
- Dès que l'enfant est à l'aise, il peut être assis à table, il participe à son repas en essayant de manger seul : une cuillère lui est donnée. L'aide de l'adulte est présente et réelle mais ne dépossède pas l'enfant de sa propre initiative. Le repas se fait de manière individuelle : un adulte/ un enfant.
- Les enfants plus âgés mangent en groupe encadré par l'adulte, celui-ci coordonne le déroulement du repas et anime les discussions et les échanges.

Le multi-accueil fournit le repas des enfants :

- Le biberon avec le lait ou la dose de poudre de lait
- Le repas mixé ou en morceaux, le produit laitier (yaourt, petit suisse nature ou aux fruits, le fruit ou la compote)
- Le goûter, les biscuits
- L'eau.

Les repas sont livrés par la société Ansamble, en liaison chaude et mixés.

Pour que professionnelles et enfants aient un réel plaisir à partager ce moment, il faut avant tout s'organiser :

- S'organiser dans le temps, pour pouvoir « planifier » les repas individuels des tout-petits. Le plat de l'enfant est chauffé avant d'installer l'enfant.
- S'organiser dans l'espace, pour tenir compte des enfants qui ne sont présents qu'en matinée.

Les enfants sont répartis en 2 groupes : 2 professionnelles sont référentes de chaque groupe sur le temps du repas :

- Chaque bébé prend son repas en fonction de son rythme.
- Les moyens/grands sont installés dans la salle de repas à 11h45.

Leur autonomie est favorisée durant ce moment :

- Chaque enfant va prendre son bavoir, son assiette et ses couverts avant de s'installer à table.
- Chaque enfant peut se servir seul.
- Il se lave la bouche et les mains après le repas devant le miroir et dépose ensuite le linge sale dans le bac prévu à cet effet.

Grâce aux échanges réguliers avec les parents, les professionnelles connaîtront les habitudes de l'enfant à la maison : préfère-t-il manger tiède ou chaud, lentement ou plus rapidement... ?

De plus, la permanence du personnel en poste, permet à l'enfant de s'habituer et d'appréhender leur manière de faire, de les tenir (odeur, voix...) et d'être ainsi plus en confiance.

Les professionnelles réfléchiront aux attitudes à adopter face à un enfant qui ne mange pas :

- ✓ Savoir à quel moment il refuse de manger et pourquoi ?
  - Avant de se mettre à table
  - A la vue des aliments
  - Après avoir goûté une petite quantité.
- ✓ Savoir à quel âge et dans quelles circonstances est apparu le refus :
  - Est-ce à l'occasion d'un changement alimentaire ?
  - Est-ce à l'occasion d'un changement de rythme de vie ?
  - Naissance d'un frère ou d'une sœur,
  - Maladie, troubles digestifs,
  - Passage au multi accueil.
- ✓ De quelle manière l'enfant manifeste son refus ?
- ✓ Evaluer les conditions habituelles du cadre du repas.
- ✓ Voir le contenu de l'alimentation (quantité, composition...)
- ✓ Apprécier l'état de l'enfant
  - S'il grandit correctement,
  - Ses différentes acquisitions,
  - S'il dort bien : rythme et qualité de sommeil,
  - Son état de santé.

Ces situations peuvent être passagères, elles peuvent aussi se prolonger et traduire une inquiétude plus profonde, c'est alors qu'une coopération étroite doit être mise en place avec les parents.

## NETTOYAGE, RANGEMENT DE LA SALLE DE REPAS ET DEBARASSAGE DU LAVE- VAISSELLE ENTRE 13h30 et 15h30

### ✓ La propreté

*Ne tournons pas autour du pot !*

Ce qu'on appelle traditionnellement « apprentissage de la propreté » est en réalité une étape importante dans le développement moteur de l'enfant ; étape qu'il s'agit pour les parents et les professionnels d'accompagner, mais non pas d'imposer.

D'ailleurs, il s'agit d'une acquisition, au même titre que la marche, le fait de manger seul ou de commencer à parler.

Jamais un enfant ne pourra marcher s'il n'en est pas capable physiquement ou s'il n'en a pas envie.

Il en est de même pour quitter les couches.

Tous les enfants du monde acquièrent un jour ou l'autre la propreté. Cette acquisition relève d'un processus naturel en étroite relation avec la maturation du système nerveux. À un stade donné de son développement, l'enfant est capable de devenir propre de lui-même sans avoir été soumis aux contraintes d'un apprentissage.

C'est l'enfant qui est acteur de cette acquisition et c'est à lui de faire ses propres expériences pour découvrir ses propres compétences.

L'acquisition de la propreté demande :

- ✓ Une maturation physiologique permettant à l'enfant d'être capable de :
  - Maîtriser, contrôler ses sphincters (maturation des nerfs moteurs innervant le muscle du sphincter).
  - Ressentir le besoin (maturation des nerfs sensitifs permettant à l'enfant de ressentir que sa vessie est pleine, que son intestin contient des selles).
  - La capacité à monter et descendre seul correctement un escalier de même que l'acquisition de la préhension manuelle fine parfaite constituent des indices de cette maturation.
  
- ✓ Une maturation intellectuelle :

Ressentant le besoin d'aller à la selle ou d'uriner l'enfant doit être capable de le communiquer à l'adulte et d'attendre avant de pouvoir satisfaire son besoin (le temps nécessaire à l'installation sur le pot).
  
- ✓ Une maturation affective :

L'enfant doit avoir envie de grandir, de faire comme les grands. Il doit avoir compris qu'être grand présente de nombreux avantages : découvertes nombreuses... et que ça vaut la peine d'abandonner les avantages de bébé, mais aussi de renoncer au plaisir anal de « faire comme il veut, quand il veut où il veut ».

*Ces 3 impératifs sont liés entre eux.*

L'affectivité joue un rôle de frein ou de moteur dans l'acquisition de la propreté.

Celle-ci se fait progressivement, avec parfois des retours en arrière, liés aux événements de la vie. En effet, les troubles de l'enfant ont un retentissement sur la propreté (naissance d'un petit frère, déménagement...).

Se pose alors la question : « comment parents et professionnels doivent-ils se comporter avec l'enfant pour que la transition se fasse en douceur ? ».

✓ Les professionnels :

Extraits de l'article « acquisition de la propreté » par Miriam Rasse, psychologue en crèche, directrice de l'association Pikler-Loczy<sup>1</sup> de France.

*« Les professionnels ont acquis des connaissances sur les différentes étapes du processus d'acquisition de la propreté au cours de leur formation »*

- *« Du temps leur a été nécessaire pour assimiler et travailler ces connaissances, et passer de l'idée d'un apprentissage enseigné à l'enfant par des adultes, à une acquisition que l'enfant construit à son rythme »*
- *« Comment partager avec les parents nos connaissances professionnelles et leurs connaissances parentales ? »*

Il s'agit pour nous d'observer le comportement de l'enfant, d'être attentif à ses centres d'intérêt et d'adapter nos propositions en fonctions de ses demandes et besoins.

✓ Les parents

Pourquoi des parents attentifs et soucieux du « bon » développement de leur enfant souhaitent-ils souvent accélérer ce processus d'acquisition de la propreté ? Voici quelques raisons qui sont le plus souvent évoquées :

- La pression sociale de l'entrée à l'école maternelle (rappelons que l'école maternelle n'est pas obligatoire et encore moins à deux ans !) On croit que plus un enfant est compétent et fait des acquisitions tôt, meilleur il sera à l'école, donc plus grande sera sa réussite sociale.
- La pression familiale : « ta sœur, ton père... était propre à tel âge ! »
- La pression sociale et familiale de la réussite et de la performance : « il ne faut pas prendre de retard ! »
- La pression financière : un budget couche n'est pas négligeable !

✓ L'enfant

Il veut d'un côté faire plaisir à ses parents, mais à la crèche ou halte-garderie, sa première préoccupation est de jouer ! Le comportement des enfants n'est pas le même à la maison et dans son lieu d'accueil : il en va ainsi des repas, du sommeil et du passage au pot.

La présence d'autres enfants peut inciter à imiter, mais d'autres activités que d'aller sur le pot peuvent présenter plus d'intérêt.

---

<sup>1</sup> L'institut Pickler-Loczy est une association qui défend notamment l'importance de la part active que doit prendre l'enfant dans son développement, en interaction avec les adultes, ses pairs et l'environnement

C'est à l'enfant de manifester une envie ou un intérêt quant à cette acquisition (vouloir faire comme les grands par exemple)

Cela n'est pas une normalité que d'être propre à deux ans. Rappelons que plus la recherche mondiale évolue, plus elle élargit la notion de normalité. Aujourd'hui on admet que l'acquisition de la propreté se réalise entre deux et six ans.

✓ Comment parents et professionnels doivent-ils se comporter avec l'enfant ?

Les parents peuvent être plus confiants dans les capacités de leur enfant si les professionnels donnent des observations précises et détaillées des comportements de l'enfant dans la collectivité.

La finalité doit être une action cohérente auprès de l'enfant afin que celui-ci se construise à son rythme. Admettons comme « normal » qu'un enfant n'agisse pas de la même manière à la maison et en collectivité.

Exemple : On peut tout à fait envisager qu'un enfant porte des couches en collectivité même s'il n'en demande plus à la maison si cela le rassure et s'il en fait la demande. Ceci à condition que cela soit parlé avec l'enfant et en accord avec ses parents. Cela n'est pas un recul dans l'acquisition, simplement, l'enfant a parfois besoin de plus de temps pour mener à bien ses acquisitions en collectivité.

Les enjeux de « l'apprentissage » de la propreté

Les besoins d'uriner et déféquer sont des besoins naturels dont la satisfaction procure soulagement et plaisir (diminution de la tension interne).

L'apprentissage de la propreté est la discipline de ce besoin : l'adulte, généralement la mère, demande à l'enfant de faire ses besoins à heure fixe dans un endroit précis (le pot).

L'enfant va alors devoir modifier le rapport à son corps : déféquer ne correspond plus à son la satisfaction d'un besoin naturel, il devient la satisfaction de la demande de l'autre.

Pour faire plaisir à l'être aimé (ou par crainte de perdre son amour), l'enfant va devoir renoncer à son propre plaisir. Il sera « propre » mais au prix d'inhibitions ultérieures.

Effets néfastes de l'apprentissage rigide de la propreté.

En acceptant de répondre au désir de « l'autre », l'enfant accepte de se déposséder de son corps.

En acceptant que l'adulte lui dise ce qu'il doit faire avec son corps, l'enfant entre dans une relation de dépendance et perd son autonomie.

Il comprend aussi qu'il détient le pouvoir de satisfaire ou non sa mère. Il peut, dès lors, jouer et abuser de ce plaisir : donner ou refuser ses selles devient monnaie d'échange contre de l'amour ou de la haine.

Par ailleurs, Françoise Dolto constate que les enfants « dressés » précocement à être propres et d'une façon trop rigide :

- Présentent une moins grande liberté du bassin, des jambes et des pieds, une moins bonne relaxation du corps.
- Deviennent facilement énurétiques dès le moindre problème.

- N'ont aucune autonomie et ont besoin d'une permission pour tout.
- Plus grands, ils peuvent être atteints d'éjaculations précoces.

Le comportement des parents est donc déterminant et peut avoir des répercussions très négatives sur celui de l'enfant devenu adulte. On constate que, lorsqu'on laisse à l'enfant la possibilité de choisir le moment où il veut être propre, l'acquisition de la propreté se fait sans contrainte, et généralement, du jour au lendemain.

### En guise de conclusion

L'acquisition de la propreté fait partie du développement de l'enfant et ne doit pas être utilisée comme un enjeu affectif ou de réussite.

Un enfant n'est pas un adulte en miniature. C'est un être en construction qui a besoin de temps, d'écoute et d'observation pour développer ses capacités.

Chaque individu est unique et ne nécessite pas des mêmes accompagnements dans ses découvertes. Il n'y a donc pas de « recette » à appliquer pour accélérer une acquisition quelle qu'elle soit.

A nous donc de préserver l'unicité de chacun qui en détermine sa personnalité. Laissons à chaque enfant le temps qui lui est nécessaire pour découvrir ses propres ressources.

Ne nous laissons pas submerger par des pressions familiales, sociétales ou morales et sachons encore et toujours nous émerveiller de l'extraordinaire capacité des enfants à investir le monde qui les entoure.

### Notre attitude au multi accueil :

- ✓ Respecter le rythme de chaque enfant : nous demandons à l'enfant s'il veut que sa couche soit changée et respectons son choix.
- ✓ Être attentif à ce que l'enfant fait, à ce qu'il dit, désire. Parler avec lui, mettre des mots sur son souhait, son besoin. Nous indiquons l'emplacement du pot et indiquons à l'enfant que c'est là qu'il peut aller pour satisfaire ses besoins.
- ✓ Encourager l'enfant à progresser dans la maîtrise de cette acquisition, l'accompagner dans les moments difficiles, notamment en l'aidant à exprimer ce qu'il ressent.
- ✓ Dédramatiser les « petits accidents » de l'enfant, fréquents au début des 1ères tentatives de « sans couches »... En effet, ces accidents vexent généralement l'enfant.
- ✓ Nous laissons cette acquisition à sa juste place parmi les autres acquisitions de l'enfant (marcher, parler, aller vers les autres...).
- ✓ Faire partager nos convictions aux parents.

### ✓ **Le développement psychomoteur**

Laisser l'enfant évoluer à son rythme et faire ses propres expériences.

A la halte, tout comme elles respectent les rythmes individuels de sommeil et d'alimentation, les professionnelles s'attachent également à respecter le développement psychomoteur de chaque enfant.

S'il existe des stades de développement qui se succèdent dans un ordre fixe, la durée de chacun de ces stades varie selon les enfants.

Les professionnelles de la halte n'interviennent pas dans les acquisitions motrices de l'enfant. Elles

assurent, à chaque enfant, dès le plus jeune âge, la possibilité de se mouvoir librement, de jouer à leur guise et d'avoir l'initiative de leurs nouveaux mouvements en veillant, par exemple, à ne pas placer l'enfant dans une posture qu'il n'est pas encore capable de prendre et d'abandonner tout seul. Par exemple, le bébé sera toujours couché sur le dos sur le tapis de jeu tant qu'il ne se retourne pas de lui-même.

L'enfant qui suit son rythme propre et fait ses propres expériences, parvient de lui-même à s'asseoir, à se mettre debout, marcher, jouer, parler, réfléchir...

Le rôle des professionnelles, à la halte, est de mettre à disposition de l'enfant, d'organiser un environnement qui permettra à ses potentialités d'émerger et de se développer.

- Vêtements adaptés, qui ne gênent pas ses mouvements
- Jouets adaptés à son niveau de développement, mis à sa disposition
- Espace suffisant et sécurisant : pour rouler par exemple.

L'adulte est toujours présent, près de l'enfant et lui assure une relation chaleureuse et soucieuse de son bien-être, car sans cette sollicitude l'enfant ne peut se développer.

### 2.1.2. La mise en place de repères

Pour bien se développer, l'enfant a besoin de stabilité, de continuité et de fiabilité et d'évoluer dans un cadre stable et sécurisant.

La structure se doit de répondre à ce besoin de repères de l'enfant, tant en termes d'aménagement de l'espace qu'en terme d'environnement humain ou encore de stabilité dans le déroulement des journées car, pour s'ouvrir aux autres l'enfant doit se sentir en sécurité.

#### ✓ Les repères dans le temps

A son arrivée au multi-accueil, le bébé ou le jeune enfant se trouve dans une situation nouvelle, où tout est inconnu : le lieu, les personnes, les odeurs, les bruits...

Les professionnelles vont donc l'aider à trouver sa place au sein de ce nouveau lieu de vie. Il est important que l'enfant y trouve un déroulement de la journée prévisible.

Cela passe par :

- Une régularité dans ce déroulement de « journée ou de matinée » qui lui permet de se repérer dans le temps : les temps de goûter, de repas, d'activités plus « dirigées » se font à peu près à heures fixes, pour les enfants présents en demi-journée.
- La mise en place de rituels avant le coucher : verbalisation, change, histoire ou musique douce.

Tout au long du temps de présence de l'enfant au multi accueil, qu'il soit d'une heure ou d'une journée entière, l'adulte est présent pour jouer avec l'enfant, lui parler, lui expliquer ce qui va se passer, le changer, lui donner à manger, l'aider à s'endormir, être avec lui pour qu'il puisse trouver sa place dans le groupe d'enfants. Les professionnelles partagent tous ces petits moments que l'enfant vit sans ses parents et au travers desquels il se construit peu à peu.

Elles doivent donc être garante d'un environnement stable et sécurisant.

Les accueils pouvant se faire à tout moment de la matinée ou de l'après-midi, il y aura toujours un



adulte disponible pour l'accueil et l'autre pour la continuité de la prise en charge du groupe d'enfants.

### ✓ Les repères vis-à-vis des personnes

Le planning des professionnelles est fixe, ainsi chaque jour, parents et enfants savent par qui ils sont accueillis et de quel groupe ils dépendent.

Les professionnelles vont acquérir progressivement une connaissance approfondie de chaque enfant accueilli, ce qui permettra de répondre de façon satisfaisante aux besoins de chacun.

Ce repère humain est fondamental en collectivité et répond au besoin de relation fiable et continue avec l'adulte, en l'absence du parent.

### ✓ Les repères dans l'espace

#### ✓ Pour les bébés

Les bébés ont besoin d'un espace assez restreint qu'ils vont agrandir progressivement. Ils sont beaucoup dans la découverte des objets et de leur manipulation.

Nous aménageons l'espace de telle façon que l'on puisse poser le bébé au sol sur un tapis, au sein « d'un coin bébé » cloisonné pour le protéger des plus grands.

Nous lui proposons un tapis pas trop épais pour qu'il ne s'enfonce pas dedans, qu'il puisse trouver des appuis stables, dans un environnement sécurisant.

Les professionnelles proposent à l'enfant la position sur le dos, position la plus sécurisante pour lui. Il y est détendu corporellement donc plus disponible à son environnement. Un bébé qui ne se déplace pas a besoin d'un espace un peu plus large que celui définit quand il écarte les bras.

Nous mettons à sa disposition des jouets simples, faciles à attraper et à manipuler. Pas de jouets qui roulent s'il ne se déplace. Le 1er jouet idéal est le carré de tissu facile à attraper, sans aucun risque pour l'enfant.

Progressivement, il va lui-même augmenter son espace de jeu en se déplaçant, nous serons donc attentives à cette évolution et adapterons alors nos propositions éducatives (→ besoin d'éléments moteurs sur lesquels grimper) pour permettre à l'enfant de développer ses capacités motrices.

#### ✓ L'aménagement de la salle d'activités

Il s'agit à la fois d'un espace ouvert et structuré, dans lequel les enfants peuvent se déplacer facilement en rampant, en marchant voire en courant.

Il est important de permettre à chaque enfant de jouer tranquillement.

Pour cela, l'équipe aménage des coins spécifiques :

- Un coin d'înette
- Un coin poupées
- Un coin de « repos » avec banquette, pouf pour regarder des livres, écouter une histoire, faire une pause...

- Un endroit, à table, pour faire des jeux d'encastrement, des jeux d'enfilage...
- Un tapis pour les jeux de construction

Dans un environnement connu, l'enfant se sentira en confiance pour aller à la découverte de jeux ou d'activités nouvelles.

De plus, l'activité peinture, pâte à sel, « patouille » se fait dans la salle Arts Plastiques.

Les espaces prévus pour la sieste sont particulièrement importants, l'enfant pouvant manifester une angoisse au moment de la séparation, il est essentiel que l'aménagement de cet espace soit stable et connu.

A la halte, les professionnelles veillent à coucher l'enfant dans le même lit, dans la mesure du possible.

L'aménagement de l'espace n'est pas une fin en soi, c'est un outil de travail qui évoluera en fonction des intérêts de l'enfant.

#### ✓ L'objet transitionnel : le doudou

Si l'on parle avant tout du respect de l'enfant, on ne peut occulter le point spécifique que représente le doudou, cet objet que l'enfant va emporter partout avec lui. Il le suce, le traîne, le frotte, le tient serré contre lui, avec cette manière unique de le tripoter, de le sentir. Son toucher, son odeur l'ont fait devenir cet objet précieux qui accompagne le tout-petit.

Le doudou est un objet choisi, à un certain moment par l'enfant qui représente un substitut de l'environnement familial.

Au multi accueil, cet objet lui sert à gérer ses moments difficiles, ses émotions, ses colères de façon autonome.

Il est donc fondamental que l'enfant puisse amener cet objet au multi-accueil et qu'il sache en permanence où il se trouve : 2 « range-doudou » sont accrochés au mur.

## 2.2. L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Les moyens mis en œuvre pour favoriser l'autonomie de l'enfant dans l'établissement :

### 2.2.1. Au niveau de l'éveil

→ Mise à disposition des jeux dans la salle d'activités et aménagement de l'espace en différents coins de vie.

Les différents jeux et le matériel pédagogique se trouvent à la libre disposition des enfants, sur des meubles à leur hauteur, sans avoir besoin de l'aide d'un adulte pour l'acquérir. Ce libre choix permet à l'enfant de donner libre cours à son imagination et à sa créativité.

Penser ses pratiques professionnelles autour du libre choix implique de proposer à l'enfant et non de lui imposer, et ainsi d'accepter que tous les enfants ne fassent pas la même chose au même moment.

Accepter le libre choix de l'enfant c'est être à l'écoute de ce tout-petit qui expérimente, découvre, répète et construit son autonomie à partir de ses expériences libres.  
C'est aussi permettre à chaque enfant de développer et d'affirmer ses propres potentialités, et par conséquent de tenir compte de l'individualité de l'enfant.

Nous mettons donc à leur disposition du matériel de transvasement (bassines, corbeilles, de quoi transvaser...), de quoi manipuler, pousser, lancer, porter, circuler, poupées, dînette, voitures...le tout en permanence quasiment afin de permettre à chaque enfant de suivre son intérêt du moment. Les jeux correspondent aux besoins de chacun des enfants accueillis. On adapte la quantité au nombre d'enfants.

Les plus grands ont aussi besoin de différentes activités : ils ont donc à leur disposition des jeux d'encastrement, des puzzles...  
L'important étant pour l'enfant de pouvoir gérer ses activités.

Mais libre choix ne veut pas dire non-intervention de l'adulte. Dans l'intérêt de l'enfant, il sera toujours mesuré par l'adulte.

Proposer la libre disposition des jeux et le libre choix des activités, c'est d'une part respecter le désir et le rythme de chaque enfant et, d'autre part, reconnaître sa capacité à prendre ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. Les professionnelles sont ainsi disponibles pour accueillir le nouvel enfant qui arrive avec son parent.

C'est à travers l'éveil et la découverte de son environnement que l'enfant deviendra plus autonome.

Pour favoriser cette autonomie, l'équipe met en place des ateliers Montessori car une des professionnelles a suivi une formation.

En 1896, à 26 ans, Maria Montessori devient une des premières femmes diplômées de médecine en Italie. Elle travaille ensuite deux ans durant à la clinique psychiatrique de l'université de Rome. Elle travaille auprès de jeunes « retardés mentaux ». Elle observe que ces enfants n'ont aucun jeu à disposition et pourtant, ils sont actifs et recherchent des objets à manipuler avec leurs mains. C'est ce qui leur sert à développer leur intelligence.

À partir de 1900, elle décide de se consacrer à la pédagogie. Elle crée sa 1<sup>ère</sup> maison des enfants en 1907 dans un quartier défavorisé de San Lorenzo.

Les deux concepts clés de Maria Montessori sont l'importance de l'éveil sensoriel et du matériel autodidactique complet.

Sa pédagogie est une méthode d'éducation dite ouverte. Celle-ci repose sur :

- La formation des éducateurs
- L'observation de l'enfant
- L'enfant comme une personne non seulement digne d'intérêt mais surtout comme l'avenir de la société
- L'importance de l'éducation et de l'instruction avant l'âge de 6 ans

A la crèche, on peut être dans cette démarche éducative qui vise à donner un environnement riche et approprié à chaque enfant. La mise en place de petits ateliers et l'attitude de l'adulte sont les 2 éléments travaillés.

1er constat : chaque enfant a un potentiel qui lui est propre et qu'il développera, à son rythme, à condition de « préparer l'ambiance ».

Il est important que l'enfant ait le libre choix de ses activités, qu'il puisse les répéter autant de fois qu'il le souhaite et qu'il ait une grande liberté de mouvements. C'est cela qui va l'amener à être autonome et responsable de ses actes.

Le rôle de l'éducateur est de guider les enfants dans leurs intérêts et de préparer l'environnement à cet effet. But du matériel : permettre à l'enfant d'explorer le monde ; répéter un acte pour raffiner son mouvement ; être autonome dans ses actes ; prendre soin du matériel, de soi et des autres.

#### Exemple d'ateliers pour les enfants de 15/16 mois à 3 ans :

- *Coordination œil-main / découverte des sensations (on parle d'activités stéréognostiques, c'est-à-dire éprouver le monde par les sens) :*

Cadres d'habillage ; loto tactile ; activités de transvasement (eau, sable, graines) ; activités de préhension (pinces) ; « tirelire » ; sacs à objets (en double/classifiés/général) ; utiliser des ciseaux et découper ; enfiler des perles.

- *Activités artistiques*

Chanter, jouer avec les instruments, écouter, danser... ; Laisser des traces : peindre, dessiner, modeler, coller...

- *Activités de vie pratique*

SOIN DE SOI : s'habiller/se déshabiller, ranger, se laver les mains, se moucher...

SOIN DE L'ENVIRONNEMENT : laver/essuyer une table ; déplacer de chaises ; arroser une plante ; mettre la table ; se servir...

CUISINE : servir, couper des fruits, laver, faire des tartines...

*Remarque :*

Les exercices de vie pratique sont ceux qui permettent de prendre soin de soi et des autres en étant conscient de son environnement. Ces exercices permettent d'être autonome dans un groupe et de partager son savoir-faire.

Ces exercices peuvent varier en fonction des pays et des cultures mais gardent cette fonction de vie sociale. Un enfant ne peut pas mal faire quelque chose : soit la difficulté est trop grande pour lui, soit l'environnement ne le satisfait pas suffisamment.

- *Activités extérieures*

Ramasser des feuilles, des fleurs ; planter ; creuser ; jouer avec l'eau qui coule ; le sable, la terre, les animaux. Parler des sens, des sensations : odeurs, ce que l'on voit, ce que l'on entend, ce que l'on touche...

#### 2.2.2. Au niveau des soins

L'essentiel de la vie du bébé, c'est boire, manger, dormir, être propre. Donc se sentir bien dans son corps par la satisfaction de besoins physiologiques et de plus, à travers et par la satisfaction de ces besoins, se sentir aimé. Ces moments de vie tels que le repas, le change, le sommeil sont dits activités de maternage ou nursing. Ils sont donc fondamentaux et constituent les activités des tout-petits.

Au multi accueil, ces moments de maternage sont considérés comme des moments privilégiés auxquels la professionnelle accorde le maximum de soin, d'attention et de réflexion. Cela suppose la nécessité d'un savoir-faire (la technique) et l'importance d'une qualité des soins car la technicité ne suffit pas.

Durant ces moments se met en place une relation affective individualisée. A travers nos gestes, l'enfant doit se sentir aimé. Cette relation individualisée est d'autant plus nécessaire en collectivité. Outre le fait d'assurer le bien-être, le confort et de répondre aux besoins vitaux de l'enfant, l'objectif de ces soins est aussi de susciter le plaisir et de favoriser toutes les possibilités d'autonomie de l'enfant.

### COMMENT ?

- ✓ Nous donnons les soins au rythme de l'enfant sans hâte : douceur des gestes qui témoignent d'une reconnaissance permanente du fait que l'enfant est sensible à tout ce qui lui est fait (prise de température par exemple).
- ✓ Nous avons le souci constant de faire appel à la participation de l'enfant quel que soit son âge.
- ✓ Nous partons des gestes spontanés de l'enfant : attendre qu'il donne sa main pour enfiler son gilet ou son pied pour la chaussure, par exemple.

Cette manière d'agir engendre une harmonie entre les mouvements de l'enfant et ceux de l'adulte.

L'autonomie de l'enfant est aussi favorisée par la possibilité qu'à chaque enfant de se mouvoir librement. Comme cela a été décrit précédemment, les professionnelles de la halte sont soucieuses de permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme.

Le fait de pouvoir évoluer sans l'intervention de l'adulte quant au choix des postures, permet à l'enfant de connaître ses propres possibilités motrices et d'agir de lui-même sur son environnement avec plaisir et maîtrise.

## **2.3. LA SOCIALISATION**

Le multi-accueil : un lieu de socialisation....

La socialisation correspond avant tout à l'adaptation d'un individu à des normes sociales. Tout groupe humain met en place un certain nombre de règles, et l'appartenance au groupe est fonction du respect de ces règles.

Mais la socialisation c'est aussi la capacité à créer des relations au sein d'un groupe.

Le multi-accueil représente un lieu d'expériences sociales pour l'enfant. C'est un lieu où il apprend la vie en groupe, la relation aux autres, le respect des autres et, c'est aussi un lieu où il doit tenir compte des autres....

Toutefois, la vie collective n'est pas une obligation : les professionnelles veillent à respecter les jeux individuels, l'isolement, le besoin d'attention individualisée. Tout ceci est essentiel pour le bon développement de l'enfant...et pour une bonne socialisation.

Nous mettons en place des temps de vie collectifs comme les goûters, les activités plus dirigées, le déjeuner, les temps de lecture, de chansons...et des temps individuels.

### 2.3.1. Les étapes

Avant 3 mois, le bien-être digestif et postural constitue le seul souci de l'enfant : il est complètement absorbé par lui-même.

A 3 mois, la coordination des mouvements de la tête et des yeux puis le développement de la préhension lui permettent d'explorer son environnement proche.

S'il montre encore une sorte d'indifférence en présence de ses petits voisins, il y a pourtant osmose : le cri entraîne le cri, les pleurs entraînent les pleurs, le sourire entraîne le sourire.

A partir de 6 mois, chaque bébé fait la connaissance avec ses voisins immédiats : placés ensemble sur un tapis ou dans un parc, les enfants se recherchent, s'étreignent, s'accrochent sans paraître d'abord s'en rendre compte.

La découverte de l'autre se développe avec la locomotion : vers 8/9 mois, les enfants commencent à s'observer, se toucher, se sourire, se tendre des objets et se livrer à toutes sortes de manœuvre d'approche. Le jeu à deux consiste à cet âge en manifestations affectueuses ou agressives : se caresser, s'embrasser, se mordre, se tirer les cheveux...

De 6 à 12 mois, l'enfant se découvre, se connaît davantage : il comprend peu à peu son indépendance mais la supporte mal, d'où une période d'angoisse qu'il est fondamental de bien accompagner.

L'arrivée au multi accueil d'un enfant de 7/8/9 mois est à observer de façon particulièrement attentive, afin d'atténuer l'angoisse que peut vivre l'enfant à cette période.

La 2<sup>ème</sup> année, l'enfant apprend réellement à vivre avec d'autres, à avoir avec ses pairs des activités communes. Le langage se développe, les échanges verbaux vont accélérer son processus de socialisation, mais également ses capacités à s'opposer. Les interdits sont plus difficilement acceptés et l'opposition est fortement marquée.

Mais c'est aussi l'âge où l'enfant se sent une âme certaine de propriétaire. Partager ses jouets, ses activités... pas question ! L'enfant reste encore, à cet âge, individualiste et possessif. La fin de cette période marque seulement le début d'une acceptation de partage.

La 3<sup>ème</sup> année, on peut réellement dire que l'enfant apprécie la collectivité. Il apprend à attendre son tour et sait coopérer avec le groupe. C'est la période du mimétisme et des jeux symboliques, permettant à l'enfant de construire et d'affirmer sa personnalité.

### 2.3.2. Les règles de vie collective à la halte

La vie en groupe amène nécessairement à instaurer des règles de vie.

L'enfant est capable d'accepter un petit nombre de règles, elles sont réfléchies en équipe et adaptées au niveau de développement de chaque enfant.

Les interdits sont liés à des règles fondamentales de sécurité, et ne peuvent être dérogées : « tu ne peux pas faire de mal aux autres ». La professionnelle doit interrompre cette action, elle le dit calmement mais de façon sérieuse et ferme.

Il y a aussi les règles qui sont la source de l'apprentissage de la socialisation : « on ne crie pas quand

un copain dort », « on ne prend pas le jeu de la main du copain ».

Cela demande beaucoup de patience de la part de l'adulte.

Pour aider l'enfant à accepter la règle, la professionnelle peut donner des perspectives positives, exemple : « tu ne sautes pas sur la banquette mais tu peux sauter ici ». L'adulte devra souvent répéter et répéter la règle. C'est par la répétition que l'enfant assimile la règle.

Certaines règles sont impossibles à intégrer pour l'enfant, il s'agit surtout de valeurs morales imposées à l'enfant trop prématurément (être partageur, être poli, manger proprement...). La professionnelle est vigilante par rapport aux attentes des parents et aidera adulte et enfant à comprendre chacun.

Attendre et partager sont deux choses que l'on demande beaucoup aux enfants, alors que ce sont des notions qui ne font pas encore parties de leurs possibilités (pour l'enfant de - de 3 ans).

Les règles de vie instaurées au sein de l'établissement vont amener l'enfant à cheminer progressivement vers la socialisation, à intégrer le respect de l'autre, à établir des relations tranquilles avec ses pairs.

Le multi-accueil permet une adaptation en douceur à la vie collective car 15 enfants peuvent être accueillis simultanément, c'est une expérience positive pour les enfants qui entraîne généralement une intégration facilitée à l'école maternelle.

### Mise en place de passerelle avec l'accueil de loisirs

L'équipe de la halte propose une intégration progressive à l'accueil de loisirs par des temps d'animation, en collaboration avec l'équipe de l'Alsh.

### 2.3.3. Les prés requis souhaitables pour l'enfant pour l'entrée à l'école

D'un point de vue psychologique, c'est une erreur de mettre l'enfant de 2 ans à l'école sauf exception de l'enfant vivant dans des conditions familiales compliquées et difficiles.

#### Les contraintes de l'école :

- Trop longue journée donc pas suffisamment materné et pas d'attention particulière. Il faut que l'enfant soit prêt à se passer de cette attention, de ce regard continu de l'adulte posé sur lui (à 2 ans, l'enfant est à la recherche de ce regard continu...).
- Demande de concentration sur des activités dirigées et longues.
- L'enfant doit être capable d'entrer en relation avec d'autres, il est souhaitable qu'il n'en ait pas peur, qu'il soit capable de partager, de s'imposer auprès des autres.

*Ne pas être dans l'urgence de mettre un enfant à l'école car s'il n'est pas prêt il ne sera pas prêt à entendre l'enseignement (même s'il a 3 ou 4 ans) ; l'enfant est capable de rattraper ce « retard » s'il rentre à 4 ans à l'école. De plus, cela peut créer un traumatisme affectif.*

- Maturité affective de l'enfant : l'enfant doit être capable de se séparer de ses parents (capacité acquise normalement à 3 ans mais pas à 2 ans). Il doit savoir jouer seul.
- Capacité à jouer à des jeux symboliques : l'enfant se représente dans un rôle et imite la personne dont il s'attribue le rôle et est capable de jouer ce rôle avec d'autres personnes : « on

serait les...on ferait ceci cela...on irait là... ».

- L'enfant doit avoir une bonne capacité de langage : savoir construire des phrases, savoir répondre.
- L'enfant doit être propre.
- L'enfant doit être capable de supporter un timing bien organisé.

### 2.3.4. L'accueil des enfants porteurs de handicap

Notre structure accueille les enfants porteurs de handicap. Nous avons toujours considéré cela comme une évidence de nos professions, mais avec les expériences vécues, nous avons eu besoin de temps d'échanges et de formation en équipe autour de cette question de « l'accueil de la différence ».

En effet, accueillir un enfant porteur de handicap nécessite une réflexion d'équipe pour mesurer les besoins et les demandes des parents, le degré de handicap et la manière d'encadrer cet enfant.

Il est important que l'équipe s'interroge sur les possibilités de la structure en personnel, en matériel et en temps, afin d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité.

Nous avons bénéficié de 2 journées de formation sur ce thème avec Laurence DAVOUST, psycho- sociologue.

Voilà ce que nous pouvons dire de notre accueil à ce jour :

#### NOS OBJECTIFS :

- Considérer l'enfant porteur de handicap comme un enfant avant tout et lui permettre de vivre dans la société avec ce qui le caractérise comme tout individu. Le handicap n'interdit pas la rencontre de l'autre (et inversement)
- Permettre aux familles de prendre du temps pour eux et pour leurs autres enfants sans avoir à se culpabiliser
- La crèche est un lieu de vie sociale : nous sommes convaincues que chacun doit pouvoir y trouver sa place quel que soit sa situation.
- Nous n'avons pas à cacher les différences entre individus aux yeux des enfants. C'est au contraire la richesse de notre humanité que nous soyons tous différents

#### NOS MOYENS :

- Le 1<sup>er</sup> accueil et l'écoute de la famille : un moment capital. Cet entretien entre la famille et la direction permet d'identifier les besoins d'accueil et les spécificités de cet accueil. En cas de besoin, un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) pourra être mis en place avec la famille, mais cela n'est pas systématique.
- Sont notamment précisés les conditions des prises de repas, interventions médicales, paramédicales ou de soutien, leur fréquence, leur durée, leur contenu, les méthodes et les aménagements souhaités.
- Il s'agit surtout, pour toute l'équipe, d'être informée et sensibilisée aux besoins auxquels elle peut avoir à faire face tous les jours dans la prise en charge de cet enfant au sein du groupe.



Cela afin d'être en confiance dans l'exercice de ses fonctions et en cohérence avec les autres adultes qui s'occupent de cet enfant.

- Travail en partenariat avec le CAMPS de Brest : quand les enfants sont également suivis au CAMPS, nous avons des échanges réguliers avec les éducatrices du CAMPS. Cela permet d'observer l'enfant de manière différente et d'être cohérents dans nos relations avec les familles.
- Les temps d'activités ne sont pas des exercices proposés aux enfants. Ils y participent selon leurs envies sans recherche d'obtention de résultat.
- Le multi-accueil est un lieu de vie sociale : le seul « apprentissage » que nous travaillons est celui de vivre ensemble.

#### POUR LA SUITE :

- Nous aimerions des malles pédagogiques avec des jeux sensoriels ; ce sont d'excellents outils pour entrer en communication avec les enfants.
- Des temps de formation professionnelle chaque année pour toute l'équipe.

## 2.4. LES OUTILS DE TRAVAIL DES PROFESSIONNELLES

### 2.4.1. La verbalisation

L'enfant est une personne à part entière à qui la professionnelle parle, explique les différentes situations, les émotions qu'il vit à la halte en l'absence de ses parents.

Les mots adressés à l'enfant vont l'aider à comprendre, à s'approprier le monde qui l'entoure et à exister en tant que sujet.

Tout geste accompli auprès de l'enfant ne devient compréhensible par celui-ci que s'il est annoncé, puis accompagné de mots qui lui donnent sens.

Les mots qui précèdent et/ou accompagnent les gestes de l'adulte vont permettre à l'enfant d'anticiper la situation et de ne pas la subir, dans une véritable relation d'échanges et dans un moment de plaisir partagé.

Au multi-accueil, la professionnelle se montre d'abord à l'enfant face à face et lui parle avant de le prendre dans ses bras, elle lui explique qu'elle va le changer ou le coucher par exemple.

Lors de certains soins, l'adulte peut obtenir une plus grande coopération de l'enfant si ses gestes sont annoncés par des mots et que l'enfant est en mesure de s'y préparer.

De même, la parole annonciatrice de la séparation permet à l'enfant de s'y préparer ; l'enfant peut d'ailleurs protester avant qu'elle n'ait eu lieu, mais il n'y a pas alors de rupture et souvent la détresse est moindre et de courte durée. Il est important que le parent dise toujours au revoir à son enfant au moment de son départ du multi accueil, même s'il pleure.

Informé l'enfant de ce qu'il y a dans son assiette, lui signaler que c'est chaud ou froid, qu'il y a une

petite marche à franchir et qu'il faut faire attention, etc., sont des paroles importantes, rassurantes, qui permettent par ailleurs à l'enfant d'engranger et de mémoriser de très nombreux mots, avant même d'en prononcer un seul.

Parfois il s'agit de « parler » à l'enfant, parfois de lui « dire » des choses, d'autres fois de lui « expliquer ». Attention aux commentaires qui peuvent maintenir l'enfant dans une relation de dépendance affective vis-à-vis de l'adulte et qui n'ont pas lieu d'être prononcés par la professionnelle : « pour me faire plaisir... » ou « c'est bien mon chéri... ».

La professionnelle s'interrogera toujours sur l'intérêt à dire ou non telle ou telle chose à l'enfant.

C'est aussi parce que les mots de l'adulte sont entrecoupés de silences que l'enfant va pouvoir participer activement à l'échange et éprouver le plaisir de s'exprimer par des vocalises, puis parler. L'adulte n'est pas un « moulin à paroles », il est capable de ne pas « parler pour ne rien dire » ou de ne pas débiter des phrases de façon mécanique et d'écouter et se taire.

- ✓ Mise en mot du vécu émotionnel, accompagnement et soutien

Les mots de l'adulte qui nomment l'émotion et la circonstance qui l'a déclenchée jouent un rôle d'enveloppe, de filtre protecteur face aux agressions extérieures par exemple, telles des bruits importants et soudains : la sirène, l'aspirateur, le tonnerre, etc., des perceptions visuelles semblant inquiéter l'enfant (visage inconnu), des perceptions et sensations diverses provenant du corps propre de l'enfant. C'est la traduction verbale de ces événements, par l'adulte, qui joue un rôle organisateur en permettant à l'enfant (surtout s'il n'a pas encore les mots pour dire) de différencier peu à peu ce qui vient de lui et ce qui vient du monde extérieur, et de comprendre ainsi cet environnement.

Les mots de l'adulte ont également un rôle d'accompagnement, de soutien et d'incitation à parler. Avec la parole, la relation peut être établie à distance, les mots servant à la fois à reconnaître et nommer les affects manifestés par l'enfant dans la situation.

Souvent, l'enfant, dont la détresse paraît insurmontable, parvient alors à s'apaiser et à redevenir actif. La parole qui lui est adressée atteste pour lui l'importance qu'il conserve dans l'esprit et la pensée de l'adulte, chose essentielle en collectivité.

La parole de l'adulte, dans des circonstances difficiles au cours desquelles l'enfant peut manifester certaines émotions, joue un rôle important. Reçu dans ses pleurs, ses colères (tu pleures, tu es triste, tu n'as pas l'air content...), l'enfant peut à la fois faire l'expérience d'un cadre structurant et celle de l'empathie de la professionnelle.

On ne nie jamais les émotions d'un enfant avec des mots comme : « ce n'est rien, ce n'est pas grave, tu n'es pas beau quand tu pleures... ».

Nous nous attacherons à faire attention aux dérives de la verbalisation des émotions, nous laisserons toujours la place au doute : « peut-être qu'on se trompe », la parole de l'adulte n'est pas « toute- puissante » ....

Parler à l'enfant c'est établir un lien avec lui. Mais attention à la façon dont l'on intervient auprès de lui !

- Ne pas intervenir verbalement quand il joue tranquillement et qu'il ne demande rien,
- Ne pas s'interposer dans un dialogue entre deux enfants, ou entre un enfant et sa poupée, etc.

Il est important que les professionnelles parlent suffisamment à chaque enfant, en tant qu'individu et pas seulement au groupe d'enfants.

### 2.4.2. L'observation

L'observation au multi accueil constitue l'outil professionnel de base, grâce à cette pratique, les professionnelles peuvent se donner les moyens d'améliorer leurs pratiques et l'accueil des enfants. C'est un outil indispensable à un travail de qualité en collectivité.

Cette affirmation entraîne :

- que toute l'équipe pratique ces temps d'observation,
- que le temps consacré à l'observation soit considéré par chaque membre de l'équipe comme du travail à part entière.

Il y a différentes sortes d'observation :

#### ✓ L'observation-perception

C'est ce qui nous permet d'être en permanence vigilantes et d'adapter notre environnement.

C'est donc la base de notre pratique quotidienne, pour répondre aux besoins des enfants dont on a la charge, veiller à leur sécurité et à leur bien-être.

Ce type d'observation permanente, sur tout un groupe d'enfants est indispensable mais elle a aussi ses limites car elle est partielle. Elle est centrée sur l'activité du moment, suscitée par ce qui se voit le plus ou s'entend le plus. Même si l'on est très disponible, on sait que certains enfants sont très « visibles » et d'autres moins, que l'on repère certains comportements (les conflits surtout) et pas d'autres, plus discrets. L'observation-perception ne peut donc être systématique car tous les enfants ne sont pas observés. Elle est toutefois indispensable car elle nous permet d'agir et d'adapter nos actions aux situations qui se présentent.

Il faut en plus de cela pratiquer une observation méthodique, c'est-à-dire formuler un objectif, répondre à une question posée.

#### ✓ L'observation-attention

Elle se caractérise précisément par une focalisation, soit sur un ou deux enfants particuliers, soit sur un petit groupe d'enfants.

Lorsqu'il s'agit d'attention individuelle, elle se centre surtout sur l'enfant nouveau dans le groupe ou l'enfant en difficulté auquel on cherche à s'ajuster.

- Observation des bébés sur le tapis
- Observation d'un groupe d'enfants en jeu libre.

Il n'y a pas un objectif précis mais il y a volonté d'observer : primauté de l'observation sur l'action. Cela se traduit par *un minimum de méthode* : on s'arrête, on regarde, ou bien on suit des yeux le même enfant pendant un moment, et on prend des notes.

Ces temps d'observation apportent bien plus à la connaissance individuelle des enfants que l'observation- perception, car la continuité du regard permet de comprendre le sens des comportements des enfants.

Le thème général de cette observation est le développement de l'enfant ou le repérage et l'évolution des signes de malaise chez l'enfant en difficulté.

Les professionnelles marquent leurs observations sur une feuille spécifique à chaque enfant sur laquelle on note le rythme de l'enfant, le développement psychomoteur, le langage, les interactions avec les autres enfants....

### ✓ L'observation-projet

C'est une observation ciblée sur une question précise dont le but est de comprendre, d'analyser une situation pour éventuellement la changer ou modifier des attitudes de travail des adultes.

Ce type d'observation permet d'améliorer l'observation individuelle des enfants, mais il permet aussi l'observation des pratiques professionnelles.

- Pourquoi tel ou tel moment (l'accueil, le repas, une activité...) ne paraît pas satisfaisant ?  
C'est une observation qui vise l'ajustement de l'environnement aux besoins de l'enfant.

L'observation qu'on pratique toute la journée ne suffit pas pour avoir le recul nécessaire à l'analyse de ces questions, même si elle permet de faire des hypothèses. Seule l'observation-projet permet d'aller au bout des questions posées, d'analyser une situation précise et de le faire de façon concertée, en équipe.

Des temps de réunion sont donc prévus pour faire le projet d'observation et organiser la participation de chacune, ensuite pour mettre en commun les observations et analyses que chacune peut en faire. Si des changements en écoulent dans l'attitude à avoir avec tel ou tel enfant ou dans telle ou telle situation, alors chacune sait sur quels arguments se fonde la proposition et, la cohérence d'équipe s'en trouve renforcée.

La méthode :

- donner un objectif clair à l'observation,
- préparer des outils adaptés (ex : une grille d'observation),
- se poser des questions sur la situation,
- formuler des hypothèses,
- répondre aux questions
- évaluer les résultats.

En guise de conclusion...

Ce document constitue le document de travail de l'équipe professionnelle du multi-accueil. Il retrace les grandes lignes de l'orientation pédagogique choisie pour intervenir auprès des enfants.

Ce n'est pas un projet finalisé, mais le résultat de notre recherche à ce jour.

Ce dossier doit nous permettre à présent d'avancer et de mettre en place des projets d'animation qui répondent de façon adaptée au projet pédagogique.

### 3. LES COMPETENCES MOBILISEES

#### 3.1. L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe éducative est composée de:

- ✓ Une Educatrice de jeunes Enfants, directrice de l'Etablissement - 35 heures hebdomadaires.
- ✓ Une Educatrice de Jeunes Enfants, qui intervient en référent de la structure en cas d'absence de la directrice – 35 heures hebdomadaires.
- ✓ Une Auxiliaire de Puériculture – 35 heures hebdomadaires.
- ✓ Une animatrice, diplôme de CAP Petite Enfance (examen mai 2013) – 35 heures hebdomadaires.
- ✓ Une animatrice, Diplôme d'Educatrice Spécialisée et CAP Petite Enfance (examen mai 2013) – 33 heures hebdomadaires.

### 4. PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Après une formation réalisée au sein de la halte-garderie sur le portage des enfants en collectivité, l'équipe été sensibilisée à la notion de bienveillance éducative. Une réunion a eu lieu sur ce thème dans plusieurs villes du Finistère. Des parents y ont assisté. (Affichage régulier à la halte). Ces parents et le personnel de la halte ont souhaité mettre en place une série d'ateliers sur ce thème ; ateliers proposés par une intervenante formée à la bienveillance éducative.

Ce projet a vu le jour en janvier 2013. Il comprend 7 ateliers (1 par mois).

Cela nous permet d'échanger avec les parents sur une base commune de réflexion et de sortir de la relation parfois vue à sens unique professionnel/parent.

Les parents sont ravis de pouvoir échanger entre eux dans ce contexte, car ils ne font parfois que se croiser lors des accueils. Ces ateliers donnent du temps pour la réflexion et l'échange.

Une Maman artiste peintre est venue bénévolement sur 2 mois (une matinée par semaine) afin de travailler avec les enfants autour de l'œuvre de Claude Ponti.

Un concours est en effet organisé par la Librairie Ravy à Quimper. Il s'agit de proposer une réalisation collective en lien avec l'univers de l'auteur. Une remise des prix aura lieu le 16 avril 2013. Cela nous a permis de faire participer un parent à la vie « au quotidien » de notre structure.

Nous sollicitons régulièrement les parents pour apporter toutes sortes d'objets afin de réaliser ensuite des « œuvres » avec les enfants (récup, tissus, papiers, laine, bouteilles en plastique vides...). Cela leur permet d'avoir un échange avec leur enfant sur ce qui s'est passé dans la journée.

Des échanges réguliers ont lieu avec l'animatrice du R.P.A.M. Cela permet d'orienter les parents vers plusieurs solutions pour leur enfant et d'organiser des projets communs.

Une conférence sur le jeu a permis de rassembler des professionnels (assistantes maternelles, équipe de la halte) et des parents et de se questionner ensemble sur nos propositions aux enfants.

Ces échanges « hors les murs » sont toujours une autre façon de se rencontrer qui facilite par la suite la relation de confiance entre parents et professionnels.

Par ailleurs des goûters avec les parents sont organisés à des dates symboliques comme Noël ou aux vacances d'été.

## 5. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

### La Caisse d'Allocation Familiale du Finistère

La CAF 29 intervient dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, contrat d'objectif et de cofinancement signé avec la municipalité de Landéda.

Le fonctionnement de la structure est également soutenu par la CAF, via le versement de la Prestation de Service Unique.

### Le Conseil Général du Finistère

Le CG 29 accompagne financièrement la structure par le dispositif de soutien aux établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans prévu au programme d'aide à l'accueil de la petite enfance.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du CG 29 est un partenaire incontournable au bon fonctionnement de la structure : tant du point de vue administratif par la délivrance de l'agrément d'ouverture que par l'accompagnement éducatif et méthodologique de leurs équipes auprès du personnel de la structure.

### Le Relais Parents Assistants Maternels

Le RPAM de la Communauté de Communes du Pays des Abers est un partenaire privilégié de la structure. L'animatrice du relais assure des permanences régulières au sein de la Maison de l'enfance et est en contact avec l'équipe du multi-accueil. Ces deux structures co-organisent des ateliers éducatifs à destination des enfants placés sous la responsabilité des assistantes maternelles et du multi-accueil.

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210220-2021\_02\_20\_04-DE